

Plan d'action plomb/cuivre

Action	Responsable	Échéancier visé	Fin de démarche
Avisez MELCC et DSP du dépassement de la norme	Municipalité		Fait janvier 2022
Avisez et informez les citoyens impliqués	Municipalité		Fait 2021
Faire une campagne d'échantillonnage plomb/cuivre supplémentaire 2022,	Municipalité	Juillet 2022 obligatoirement 20 échantillons	
Analyse sur l'agressivité de l'eau du réseau ou l'équilibre chimique	Municipalité	Mars 2022	
Valider la nécessité de diminuer l'agressivité de l'eau	Municipalité/ MELCC/DSP	Octobre 2022	
Élaboration d'un procédé de traitement (au besoin)	Firme ingénierie Municipalité	2022/2023	
Recherche d'aide financière (au besoin)	Municipalité	2022/2023	
Certificat autorisation MELCC ajout dans le traitement de l'eau	Firme ingénierie Municipalité	À définir	
Installation du traitement		À définir	

Commentaires : Le plan d'action est conçu sur l'hypothèse que l'équilibre chimique de l'eau est en cause dans la majorité du dépassement des normes. Il peut donc être modifié selon les résultats laboratoire de la campagne 2022.